

Conditions Générales de Vente

Entre le Coworking « La Station Espace Collaboratif » d'une part,
Et la personne physique ou morale procédant à la réservation de produits et/ou services au sein du Coworking, Ci-après, dénommé « Le Client »,
D'autre part,
Il a été exposé et convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Le Coworking « La Station Espace Collaboratif » a pour objet l'exercice d'une activité de location d'espace de travail à la demi-journée ou à la journée, accompagnée de services connexes comme la mise à disposition d'une imprimante, accès au distributeur de boissons/friandises mais n'étant pas lié à des services de petite restauration, domiciliation d'entreprise, vente de fournitures de bureaux, etc.

Les présentes conditions générales de vente déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la réservation en ligne des services et espaces proposés par le Coworking « La Station Espace Collaboratif ».

Elles sont portées à la connaissance de toute personne physique ou morale souhaitant procéder à une réservation via le site Internet <https://meru-lastation.cosoft.fr/> et fixent les dispositions contractuelles et les conditions applicables à toute réservation de poste de travail, bureau ou salle de réunion effectué sur ce site.

Le Client déclare avoir lu et accepté les présentes conditions générales de vente. Toute réservation de prestation sur le site <https://meru-lastation.cosoft.fr/> implique l'accord exprès et l'adhésion totale et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente, et, éventuellement, aux conditions particulières ou spécifiques à un ou plusieurs produits.

Article 2 : Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les réservations et/ou ventes de Produits et Services, effectuées au travers du site Internet de la Station Espace Collaboratif, et sont partie intégrante du Contrat entre le Client et la Station Espace Collaboratif.

La Station Espace Collaboratif se réserve la possibilité de modifier les présentes à tout moment, par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet.

Les Conditions Générales de Vente applicables sont celles en vigueur à la date du paiement de la commande par le Client.

Les CGV sont consultables sur le site Internet du Coworking La Station Espace Collaboratif à l'adresse suivante : <https://meru-lastation.cosoft.fr>

Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage.

Article 3 : Description des services

Les services fournis par le Coworking La Station Espace Collaboratif au Client directement, se composent de trois offres distinctes : l'offre « location bureau individuel », l'offre « location d'une salle de réunion ». L'offre « location poste de travail ».

Chacune de ces offres offre un quota de copies.

3.1 – Offre “Coworking La Station”

L'offre « Coworking à la demande » permet l'accès, aux horaires d'ouverture fixés et communiqués par le Coworking La Station Espace Collaboratif, à un espace de travail aménagé, partagé, ouvert au particulier, entreprise et artisans, avec réservation.

Le tarif de l'offre est fixé en fonction de la location choisie, du nombre de journées ou demi-journées sélectionnées. Ce tarif comprend pour la durée correspondante, l'ensemble des services suivants :

– L'accès individuel, aux horaires réservés dans la limite des places disponibles soit 32 places, à un poste de travail nomade et/ou bureau, attribué en fonction des disponibilités lors de l'arrivée sur place, composé d'une place assise et d'une table ; – L'accès à internet haut débit en Wifi – L'accès à des prises électriques permettant la recharge des appareils électriques destinés au travail (ordinateur, téléphone...) ; L'accès à un espace machine à café/ friandises en libre-service ; L'accès à la terrasse extérieure – L'accès aux sanitaires.

La souscription à cette offre s'effectue à tout moment via notre site internet <https://meru-lastation.cosoft.fr/>.

Article 3.2 : Offre « Salle de réunion »

Article 3.2.1 : Nature de la manifestation

La nature de la manifestation sera conforme à celle figurant dans les demandes et confirmations de réservation. La Station Espace Collaboratif se réserve le droit de refuser toutes manifestations susceptibles de provoquer controverses ou troubles à l'ordre public.

Article 3.2.2 : Nature des prestations et conditions financières

Le tarif de l'offre « Salle de Réunion » est fixé en fonction de la location choisie, du nombre de journées ou demi-journées sélectionnées. La location comprend une salle pouvant recevoir 10 personnes, ainsi que la fourniture du mobilier (tables, chaises) L'accès à internet haut débit en Wifi – L'accès à des prises électriques permettant la recharge des appareils électriques destinés au travail (ordinateur, téléphone...) .

Les consommables (paperboard, écran vidéo, vidéo projecteur, Brown paper, etc.) ne sont pas compris dans les tarifs de la salle de réunion.

L'Internet sans-fil, la fourniture des fluides (eau, électricité, chauffage ou climatisation) sont toujours inclus.

Les prestations de restauration supplémentaires (boissons variées, pause petit-déjeuner, pause gourmande corbeille de fruits, buffet cocktail, plateau sandwich, plateau-repas, formule déjeuner à l'extérieur et prestations complémentaires) devront être spécifiées par écrit lors de la réservation et feront l'objet d'une facturation complémentaire.

Article 3.3 : Offre « Bureau individuel »

Article 3.3.1 : Nature de la manifestation

La nature de la manifestation sera conforme à celle figurant dans les demandes et confirmations de réservation. La Station Espace Collaboratif se réserve le droit de refuser toutes manifestations susceptibles de provoquer controverses ou troubles à l'ordre public.

Article 3.3.2 : Nature des prestations et conditions financières

Le tarif de l'offre « Bureau individuel » est fixé en fonction de la location choisie, du nombre de journées ou demi-journées sélectionnées. La location comprend un bureau pouvant recevoir 4 personnes, ainsi que la fourniture du mobilier (tables, chaises) L'accès à internet haut débit en Wifi – L'accès à des prises électriques permettant la recharge des appareils électriques destinés au travail (ordinateur, téléphone...) .

Les consommables (paperboard, écran vidéo, vidéo projecteur, Brown paper, etc.) ne sont pas compris dans les tarifs du bureau individuel.

L'Internet sans-fil, la fourniture des fluides (eau, électricité, chauffage ou climatisation) sont toujours inclus.

Les prestations de restauration supplémentaires (boissons variées, pause petit-déjeuner, pause gourmande corbeille de fruits, buffet cocktail, plateau sandwich, plateau-repas, formule déjeuner à l'extérieur et prestations complémentaires) devront être spécifiées par écrit lors de la réservation et feront l'objet d'une facturation complémentaire

Article 4 : Durée et horaires de la location

La durée de la location sera conforme aux horaires convenus au moment de la réservation. La prise de possession et la libération de l'espace loué devront intervenir dans le créneau horaire convenu. Pour tout dépassement d'horaires non prévu, un supplément sera facturé, sur la base des tarifs horaires normalement pratiqués par la Station Espace Collaboratif . Ces dépassements ne sont accordables qu'en fonction des disponibilités.

Article 5 : Dépôts de matériels

En cas de dépôt de matériels avant ou après la location, ceux-ci restent sous la responsabilité du Client. Les livraisons intervenant avant ou après la manifestation font l'objet d'un accord préalable fixant la nature, le conditionnement et le poids des objets ainsi que les horaires. La reprise de votre matériel doit s'effectuer immédiatement après son utilisation.

Article 6 : interdiction de fumer et de manger

Conformément au décret n° 92-478 du 29 mai 1992 et la loi du 1er janvier 2008, nous rappelons qu'il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.

Les repas ne peuvent être consommés ailleurs que dans l'espace machine à café/friandises dédiés. Une exception peut être accordée lors d'impératif de temps pour la location de la salle de réunion et le bureau individuel. Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'apporter des appareils de cuisson.

Article 7 : Restitution de la salle de réunion/ bureau individuel/ poste de travail

Les espaces mis à dispositions devront être restitués dans un état correct d'utilisation. En cas de salissures disproportionnées, la Station Espace Collaboratif se réserve le droit de facturer les frais de nettoyage.

En cas de dégradations commises par le client sur les locaux, les équipements voire les parties communes d'accès aux locaux, les réparations seront évaluées par procès-verbal et seront facturées au Client.

Article 8 : Acceptation des conditions de vente

La case cochée lors de la réservation en ligne vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

Article 9 : Tarifs

La Station Espace Collaboratif se réserve la possibilité de modifier ses tarifs sans préavis.

Article 10 : Contestation

Toute contestation relative aux présentes prestations relève de la seule compétence du tribunal administratif d'Amiens.

Article 11 : Vidéoprotection

Le Client a pris bonne note qu'il existe un ou plusieurs systèmes de vidéosurveillance dans les Espaces de travail et l'ensemble des locaux dans un but de protection et de sécurité. Ainsi, le Client autorise la Station Espace Collaboratif à le filmer et à conserver les enregistrements vidéo ou photo et les transmettre aux autorités compétentes en cas de vol, effraction, dégradation, vandalisme ou de toute autre litige avec le Client, ses préposés, ou tout autre tierce personne.

Article 12 : Protection des données personnelles

En réservant et validant des services par l'intermédiaire du site internet la Station Espace Collaboratif, le client consent à la collecte de données personnelles indispensables pour assurer le bon traitement des informations.

La Station Espace Collaboratif s'engage à ne jamais communiquer ces informations à des tiers sauf dans les cas prévus par la loi.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et à l'article 43 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, ce site web a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), qui en a délivré récépissé.

Le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant (art. 34 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978).

Pour exercer ce droit, il convient de contacte PIL par courrier adressé au siège social.

Article 13 : Propriété

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information ou contenu du site <https://meru-lastation.cosoft.fr> sont et restent la propriété exclusive de la Station Espace Collaboratif . Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes Conditions Générales de Vente.

Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

Article 14 : Force majeure

L'exécution des obligations de la Station Espace Collaboratif au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution.

La Station Espace Collaboratif avisera le client de la survenance d'un tel évènement dès que possible.

Article 15 : Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.

Les présentes conditions générales de vente sont en vigueur à compter du 10/08/2023.